

la comptabilité se resaisissent dans les meilleurs délais parce que on a pris un chemin court. Trois semaines dans les cabinets pour payer, croyez moi, c'est très très court. C'est un peu curieux mais c'est comme ça dans nos fonctionnements internes.

On va leur donner toutes les chances de réussir. Et puis à l'avenir, nous ferons l'évaluation comme la convention le prévoit.

M. le Président. – La parole est à Mme Zrihen.

Mme Zrihen (PS). – Je veux dire effectivement, comme vous le dites, il est important que parfois à l'allumage les choses aillent un peu plus vite et surtout parce qu'à chaque fois, il y a des emplois en jeu, parce qu'il y a des initiatives qui doivent pouvoir se pérenniser et parce que travailler dans l'insécurité totale, surtout lorsqu'il s'agit de payer des frais d'ONSS ou payer du personnel, c'est véritablement assez insupportable et extrêmement difficile.

Donc je pense que vous aurez un mois de mars chargé puisque vous semblez nous donner que des rendez-vous pour le mois de mars.

M. Antoine, Vice-Président et Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports. – Si l'administration tient ses promesses, il n'y aura pas de soucis.

Mme Zrihen (PS). – Mais elle tiendra ses promesses puisque elle est dirigée par un Ministre compétent.

**QUESTION ORALE
DE M. BAYET À M. ANTOINE,
VICE-PRÉSIDENT ET MINISTRE DU
BUDGET, DES FINANCES, DE L'EMPLOI, DE
LA FORMATION ET DES SPORTS,
SUR
« LA DÉCISION DE M. LE MINISTRE DE
NE PAS POURSUIVRE LE
SUBVENTIONNEMENT DU SERVICE
INSERTION DES CPAS DE L'UNION DES
VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE
(UVCW) »**

M. le Président. – L'ordre du jour appelle la question orale de M. Bayet à M. Antoine, Vice-Président et Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports, sur « la décision de M. le Ministre de ne pas poursuivre le subventionnement du service insertion des CPAS de l'Union des villes et communes de Wallonie (UVCW) ».

La parole est à M. Bayet pour poser sa question.

M. Bayet (PS). – Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, chers Collègues, j'espère que

comme ma collègue Mme Salvi, vous allez aller droit au but et me dire que rien n'a changé. Ça me ferait plaisir. Parce que je suis un peu tracassé par les décisions que vous avez prises ou que vous allez prendre concernant l'éventuelle suppression de subventionnement du service insertion des CPAS de l'UVCW.

Je sais que vous êtes un Ministre qui défend la Wallonie, qui défend encore plus l'emploi et le travail. Mais j'ai un peu du mal à vous suivre. Parce que vous savez bien qu'en temps de crise, les chiffres du chômage augmentent et de plus en plus de personnes se retrouvent au CPAS avec le revenu d'intégration et les CPAS jouent un rôle primordial en terme de remise à l'emploi de toute une série de nos population.

Et en 2003, vous l'avez vu dans ma question, le Ministre de l'Emploi de l'époque avait signé une convention et un subside avec l'UVCW afin que ceux-ci puissent participer activement aux réunions du DIISP et en faire un suivi vers les CPAS.

En 2005, leur subvention a même été augmentée et on a ajouté toute une série de missions, notamment qu'ils puissent participer au comité de pilotage des maisons de l'emploi et celui des missions régionales et de faire à chaque fois un suivi auprès de l'ensemble de nos CPAS.

Le subside accordé était de 115.000 euros et cela représentait quand même 1,5 équivalent temps plein par rapport au 4 dont ils disposent dans ce service. Et donc il me revient que vous auriez notifié votre décision de ne plus subsidier la présence de ce service dans les différentes instances qui dépendent de votre autorité.

Cela me laisse un peu perplexe Monsieur le Ministre parce qu'il me semblait que ça correspondait aux orientations de la Déclaration de politique régionale. même si j'ai cru comprendre que maintenant ça devient un peu comme la Bible ou le Coran et qu'on a des versions différentes de lecture. Mais il me semblait quand même que dans cette DPR, surtout dans l'axe 2.3 qui vise à insérer sur le marché de l'emploi les personnes les plus éloignées du marché, et dans son axe 2.4 qui vise, plus spécifiquement, à accompagner les bénéficiaires du revenu d'intégration, c'était clairement la mission qui était confiée à l'UVCW. Et je n'ai lu nul part qu'ils ne réalisaient pas bien leur travail. Que du contraire, je pense que ce service a toujours veillé à suivre les prescrits du Gouvernement et de la subsidiation.

Donc je voudrais en savoir un peu plus sur ce sujet parce qu'à côté de la perte d'emploi directe à la clef, je suis inquiet quant à la perte des emplois indirects puisque des actions menées visent essentiellement les publics précarisés des CPAS.

Au delà de cela, Monsieur le Ministre, je voudrais savoir si l'arrêt éventuel de cette subvention ne va pas affaiblir la politique d'insertion des CPAS en les coupant d'un partenariat structuré avec les MIRE, le FOREM, les Maisons de l'emploi, les partenaires du DIISP? Est-ce que l'arrêt de cette subvention ne va pas à l'encontre des objectifs figurant dans la Déclaration de politique régionale?

Je serais heureux d'avoir votre lecture. Puisque le présent subside conditionnait la participation du service à la convention cadre, doit-on aussi considérer la fin du subside comme une dénonciation de la convention cadre qui a été signée avec le FOREM, la Fédération des CPAS et le Ministre de l'Emploi?

Par ailleurs, avez-vous rencontré les représentants de la Fédération des CPAS sur ce sujet?

M. le Président. – La parole est à M. le Ministre Antoine.

M. Antoine, Vice-Président et Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports. – Pour aller droit au but, un certain nombre de dispositifs, liés notamment aux CPAS, étaient financés dans le cadre du PST3, dont le financement s'arrêtait en 2009. Formellement, il n'y avait plus de crédit, ni même de volonté inscrite dans les prolonger en 2010.

J'ai décidé, eu égard à l'intérêt de la mission que remplissaient les CPAS, de poursuivre leurs financements. Ne reste alors que le financement de la convention avec la Fédération des CPAS pour coordonner ces actions. Un peu comme dans les MIRE, il y a non seulement les actions, mais en plus on a financé la coordination de ces actions. Je constate que les montants sont quand même relativement importants, puisque pour un équivalent temps plein et demi, la Fédération recevait 115.000 euros. Ce sont des montants relativement conséquents.

Il me semblait légitime, eu égard à l'importance de cette somme, de l'absence de crédit en 2010, puisque le PST3 se terminait, qu'il y ait une évaluation réalisée avant de renouveler cette convention. Ce qui ne veut pas dire qu'elle ne sera pas maintenue, mais elle pourrait évoluer, par exemple dans le cadre de l'octroi de points APE. Je voudrais évidemment vérifier la nature de l'utilisation de 115.000 euros pour un équivalent et demi, ce qui me semble un montant relativement conséquent.

Il n'y a que cela qui est aujourd'hui sujet à caution. Le reste va se poursuivre au plus grand profit des CPAS.

J'ajoute que les CPAS ne sont pas les seuls à intervenir pour les publics éloignés du travail. Nous avons parlé tout à l'heure des MIRE, dont c'est vraiment la mission première; on a parlé des OISP-EFT. Il y a donc d'autres intervenants de très grande qualité qui, aux côtés des CPAS, parfois même en collaboration avec les CPAS, oeuvrent pour rapprocher les demandeurs d'emploi du travail.

Laissez-moi dénouer la convention avec la Fédération des CPAS puisque cela me paraît un montant très important.

M. le Président. – La parole est à M. Bayet.

M. Bayet (PS). – Je remercie M. le Ministre pour sa réponse.

Je suis d'accord avec vous qu'il y a d'autres opérateurs qui touchent ces publics-là, mais à partir du moment où on éloigne l'opérateur principal qui touche ce public-là, à savoir le CPAS, il y a un problème dans le fonctionnement.

Je peux vous entendre sur le fait que 115.000 euros, c'est un peu beaucoup pour un équivalent et demi, je peux vous le reconnaître. Mais, jusqu'à preuve du contraire, vous ne m'avez pas démontré que le travail qu'il réalisait n'était pas judicieux.

M. Antoine, Vice-Président et Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports. – J'attends l'évaluation.

M. Bayet (PS). – J'espère qu'on pourra revenir rapidement sur cette évaluation ou sur ce Gouvernement de solidarité où vous pourriez, par exemple, octroyer des points APE pour garder ce temps-plein et demi, parce qu'en cette période de crise, laisser un opérateur comme les CPAS sans ressource pour travailler au maximum à réinsérer les personnes qui bénéficient de revenu d'intégration, qui sont article 60, etc, ce serait une erreur. Il y en a de plus en plus qui alimentent nos CPAS. Tous les budgets communaux ont de grosses difficultés à être bouclés parce que les augmentations au sein du CPAS sont énormes, notamment en termes de revenu d'intégration.

C'est une politique de remise à l'emploi dont il ne faudrait pas se passer. Je compte sur vous pour qu'on puisse éventuellement revoir cette convention. C'est un montant énorme mais il ne faut pas les laisser sans rien.

**QUESTION ORALE
DE M. BINON À M. ANTOINE,
VICE-PRÉSIDENT ET MINISTRE DU
BUDGET, DES FINANCES, DE L'EMPLOI, DE
LA FORMATION ET DES SPORTS,
SUR**